

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32308**

Intitulé

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XVI Métiers de l'agriculture et de l'aménagement du paysage - Classe 4: Art floral

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du fleuriste avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ d'activités car le fleuriste est un créateur qui transmet les sentiments exprimés par un client au travers d'un bouquet, d'une décoration. Il est capable d'exécuter tous travaux floraux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques. Il possède une connaissance approfondie de la systématique et du biotope des fleurs et plantes, des styles décoratif, des mouvements des végétaux, des textures, des couleurs, la morphologie des végétaux, l'équilibre, les proportions et les volumes, des techniques de réalisation.

Les activités consistent à :

- Réaliser des bouquets, des assemblages de tout style, avec végétaux, accessoires, supports et contenants.
- Réaliser un travail floral complexe dans le respect d'un thème, d'un style, de techniques spécifiques, de l'identité des végétaux, des règles d'harmonie et d'équilibre.
- Contrôler en permanence le bon entretien des locaux et des matériels en veillant au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de la réglementation.
- Déterminer les besoins de la clientèle et conduire la vente de l'accueil à la prise de congé,
- Réaliser la mise en valeur des végétaux, suiter et entretenir les végétaux coupés et racinés, compose les vitrines courantes ou à thème, propose des aménagements et/ou des réorganisations du magasin;
- Réaliser la gestion des stocks et des déchets et l'établissement de devis et de tous documents administratifs et commerciaux courants.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Rechercher l'originalité, la cohérence des couleurs, l'adéquation des volumes;
- Rechercher les formes, les lignes, les couleurs, la texture, l'adéquation, le support, les végétaux;
- Réaliser la finition et un travail soigné;
- Concevoir les éléments et choisir des fleurs;
- Réaliser la fabrication du support;
- Réaliser la pièce florale avec le respect et la cohérence des fleurs et accessoires.
- Respecter les proportions et la pertinence des différentes techniques utilisées.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans le secteur de l'agriculture au sein d'entreprises artisanales *boutique, marchés ou pépinière* ou au sein de grandes surfaces

Fleuriste, Encadrement

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1209 : Vente de végétaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ de la composition florale où il est mis en valeur les styles et les expressions et les mouvements du travail floral, l'équilibre, les proportions et les volumes, les techniques de réalisation (piquage, montage, ficelage, tissage, collage, épinglage, calage, vrille, tigeage, fuseau, marqueterie, moussage, cadrage, auto-blocage).

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur

le site du COET-MOF.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 : 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.